



N° 53 - JANVIER 2022

# BULLETIN MUNICIPAL

## CHASSENEUIL SUR BONNIEURE

À LA UNE

FRANCE  
SERVICES

MAISON DE LA P

MUSEE

BUDGET PARTICIPATIF 2022

PEP'S

PROGRAMME TRAVAUX







### LES DATES À RETENIR!

- **12 AU 27 FÉVRIER**  
Patinoire (salle des fêtes)
- **30 JUIN**  
Marché de Producteurs  
de Pays
- **2 et 3 JUILLET**  
Nuit des bandas

## SOMMAIRE

• <b>Mot du maire</b> [VIE MUNICIPALE]	03
• <b>Communication</b>	04
• <b>Ressources humaines</b> [LA VIE DE LA MAIRIE]	08
• <b>Conseil municipal</b>	09
• <b>Environnement</b>	10
• <b>Retour sur évènements</b> [2 <sup>E</sup> SEMESTRE 2021]	12
• <b>Vie scolaire</b>	18
• <b>Enfance jeunesse</b>	19
• <b>Conseil municipal jeune</b> [CMJ]	20
• <b>Solidarité</b>	21
• <b>Travaux</b> [VIE MUNICIPALE]	22
• <b>Finance et projets</b>	25
• <b>Budget participatif</b>	28
• <b>Un peu d'histoire</b>	30
• <b>Culture</b>	34
• <b>Communauté de Communes Charente-Limousine</b>	35
• <b>Agenda</b>	36
• <b>Mot de la liste</b> « Poursuivons la dynamique »	37
• <b>INFOS</b> [PRATIQUE]	38
• <b>INFOS</b> [SANTÉ]	40





## VIE MUNICIPALE

# LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, Cher.e.s chasseneuillais.e.s

L'année 2021 est terminée, ce fut encore une année compliquée, nous apprenons à vivre avec cette épidémie de Covid-19 qui malheureusement se poursuit.

Tout d'abord, je sais que des chasseneuillaises et des chasseneuillais ont été choqué.e.s par l'absence de représentants de notre commune aux commémorations en Moselle de fin octobre dernier. J'en prends l'entière responsabilité et l'assume totalement. Les invitations sont arrivées tardivement les 22 et 27 pour des commémorations à partir du 29. Les adjoints, comme moi-même, ne pouvions alors nous rendre disponibles.

De la même manière, vous avez pu être choqués par des rejets inadaptés et malencontreux sur des tombes familiales au cimetière fin novembre dernier. Je tiens à présenter toutes mes excuses aux familles concernées et les assure de ma profonde tristesse. Des conclusions ont été tirées et je vous assure que mes collègues élus et moi-même veillerons à ce que cela ne se reproduise pas.

Pour notre commune, 2021 restera une année d'innovations et de nouveautés, vous les découvrirez en parcourant ce bulletin encore très fourni.

Je tiens cependant à mettre l'accent sur 3 d'entre elles :

- le projet "PEP'S" Prescription d'Exercice Physique pour la Santé, en place depuis septembre et qui connaît une vraie réussite puisqu'une trentaine de personnes fréquentent déjà les activités. Nous sommes la première commune charentaise à l'avoir mis en place.

- l'ouverture mi-novembre de l'espace "France Services" dans les locaux de l'ancienne trésorerie, contiguë à la mairie. C'est un dossier sur lequel les élus se sont battus afin d'obtenir la labellisation et ainsi permettre à la population de notre bassin de vie de bénéficier de ce service.

- la Maison de la Résistance René Michaud, rénovée et agrandie sur son site par les services techniques, rue Bir'Hacheim. Je tiens à ce sujet à remercier l'entreprise Sardin Maintenance et son responsable Nicolas Sardin pour le mécénat au moment de la création de la nouvelle enseigne dévoilée ce jour-là. J'ai annoncé lors de la cérémonie de la réouverture officielle qu'un chemin de la Mémoire reliant ce lieu au Mémorial de la Résistance verrait le jour d'ici 2023. Et je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour être les premiers ambassadeurs de ce lieu, et ainsi en faire sa promotion.

À cause de la menace épidémique, le traditionnel repas des aînés a été reporté, c'est pourquoi cette année encore les "chèques-aînés" ont été reconduits, d'un montant de 15 € pour chaque personne de plus de 72 ans, ils sont à dépenser jusqu'à la fin du mois de janvier chez les commerçants et artisans de la commune. C'est encore un moyen de soutenir l'économie locale. Pour rappel, en 2021 83 % de ces chèques avaient été utilisés.

Je vous souhaite de passer un agréable moment en découvrant la vie de notre commune, et remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa rédaction et conception.

Je reste, ainsi que les maires-adjoints, conseillères déléguées, conseillères municipales et conseillers municipaux, à votre disposition et à votre écoute.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite la meilleure année 2022 possible, en composant à nouveau avec tout ce qu'elle nous réservera.

*J'adresse mes vœux les plus chaleureux  
à chacune et chacun d'entre-vous.*

*Fabrice Buit*



## @ SITE INTERNET

Le lancement du nouveau site internet de Chasseneuil-sur-Bonnieure ([www.chasseneuil-sur-bonnieure.fr](http://www.chasseneuil-sur-bonnieure.fr)) sera officiel dès le 10 janvier 2022.

Accompagnée dans ce projet par l'agence Créasit, la commission communication a souhaité un site plus fonctionnel, interactif et complet. Il s'articule autour de 5 menus principaux :

- vie communale
- vie quotidienne
- vie culturelle et patrimoine
- vie économique
- vie associative

Des accès ont été définis dès la page d'accueil pour accéder plus rapidement à certains contenus tels que : droits et démarches, annuaire de contacts, location de salles, nouveaux arrivants, menus scolaires, gestion des déchets.

Lors de votre navigation, la page d'accueil vous livrera les actualités et l'agenda des événements avec la possibilité de nous proposer d'insérer les vôtres.

Parmi les documents accessibles, vous trouverez les comptes rendus du conseil municipal, des documents en téléchargement (demande de logement social, travaux, dérogation scolaire...), des formulaires pour réserver une salle ou inscrire votre enfant à l'école. La commission communication souhaite que les chasseneuillais (es) participent à la vie de ce site et à son actualité. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis, ils sont toujours les bienvenus !



**Ma mairie  
en poche.**



Vous voulez participer à la vie de Chasseneuil-sur-Bonnieure ?

L'application Ma Mairie en Poche (MMEP) évolue de nouveau et offre la possibilité de participer à des sondages. Vous pourrez ainsi être associés à certaines prises de décision.

Téléchargez donc vite sur votre smartphone "Ma Mairie en Poche". Vous êtes déjà plus de **483** utilisateurs.



Près de 5,8 millions de ménages sont bénéficiaires du chèque énergie.

Le chèque énergie est attribué chaque année en fonction des revenus et de la composition du ménage. Il est adressé automatiquement, sous réserve d'avoir effectué sa déclaration fiscale, et pour un logement soumis à la taxe d'habitation (même si exonération).

Pour tout savoir sur le chèque énergie : [www.chequeenergie.gouv.fr](http://www.chequeenergie.gouv.fr)

## CONVENTION DE RÉALISATION TRAVAUX CCCL/COMMUNE



Une convention de réalisation de travaux par les équipes du chantier d'insertion de la Communauté de Communes de Charente Limousine (CCCL) a été signée entre le Président Philippe BOUTY et M. le Maire afin d'autoriser le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Charente Limousine à réaliser divers travaux d'entretien

d'espaces sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure pour une durée de 3 ans.

Objectifs de cette convention :

- donner priorité à la commune pour l'embauche de personnes du chantier d'insertion lorsque nécessaire.
- bénéficier d'un coût horaire fixe de 8,00 € par jour et par agent.
- couvrir toutes les parties.

## REFONTE DES CARTES ÉLECTORALES

*Vous avez déménagé à l'intérieur de la commune ou vous êtes un nouvel arrivant*

En prévision des prochaines élections 2022, il vous est demandé d'indiquer au plus vite toutes modifications à apporter sur les cartes électorales en vous manifestant auprès du secrétariat de la mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE "LE COIN DES CRÉATEURS"



Durant le mois de décembre 2021, vous avez pu visiter la première boutique éphémère "le coin des créateurs" à l'espace Michel Bourdareau de la Maison des Associations. Six créateurs avaient accepté la demande de Viviane Brissaud, en charge de l'aboutissement de ce projet, pour exposer leurs créations toutes faites à la main et ainsi vous permettre de trouver des idées originales de cadeaux de Noël.



## DÉFIBRILLATEURS



Afin de renforcer l'aide aux personnes sur la commune, trois nouveaux défibrillateurs portables ont été récemment installés :

- à la maison des associations
- à côté du club house de tennis et vestiaires football
- à la salle municipale.

Ils viennent renforcer l'équipement déjà en place et sur lequel vous pouvez vous appuyer en cas d'urgence

- place Sarreguemines
- au gymnase
- au cinéma Vox

Un dernier matériel qui n'appartient pas à la commune est installé au Mémorial de la Résistance.



de la fontaine de la mairie se sont parés de rose en soutien à OCTOBRE ROSE. L'occasion également pour les joueuses, dirigeantes du club de foot de se mobiliser samedi 23 octobre. Les cousettes de José Couture Fine ont également souhaité prendre part à cette campagne en confectionnant près de 400 bonnets grâce à vos dons de T-shirts. Ils ont été déposés dans un centre de cancérologie qui s'est chargé de les donner aux patientes.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour soutenir la recherche, les jets

## INFORMATIONS, CIVISME, DIVAGATION DES ANIMAUX

Depuis quelque temps, nous sommes confrontés à une recrudescence de chiens laissés en liberté sur le domaine public et livrés à eux-mêmes, avec tous les risques que cela peut engendrer. Pour eux c'est la liberté, mais pour la population ce sont des nuisances en tous genres: peurs pour les enfants ou les personnes âgées, déjections, risques d'accidents, aboiements...

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos chiens en dehors de votre propriété. Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de notre commune.

**La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.**

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de garder leur animal sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Il est également conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille, ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

**Rappel sur les animaux en divagation**

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Pour le bien de tous, nous pouvons tous faire des gestes simples pour veiller au respect des règles d'hygiène, de sécurité et respect d'autrui.



Tous les propriétaires d'animaux doivent donc prendre les mesures adéquates afin d'éviter la divagation, ainsi que les aboiements incessants de leur chien.

**Vous avez un animal? Vous l'aimez? Faites-le aimer par tous.**

La divagation des chiens, les nuisances sonores provoquées par les aboiements intempestifs, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens.

Soyez vigilants à ne pas laisser errer ou aboyer votre chien. Pensez à ceux qui doivent se lever tôt. Pour favoriser l'entente de voisinage, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas.

De plus, pour le bien-être de nos animaux, de nos voisins et pour la propreté de notre commune, les déjections canines doivent être ramassées.

**Nous comptons sur votre sens civique et vous en remercions.**

Nous avons la chance de vivre dans la belle commune de CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE.

Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes soient en adéquation avec le respect d'autrui et de l'environnement.

**La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie.**

**Il nous appartient à toutes et à tous de faire que notre commune nous soit agréable et soit reconnue comme une commune où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, la nature.**



## PLANTATIONS



Le samedi 27 novembre 2021, les Lélus accompagnés de Gérard Khun, représentant de la Fédération Départementale de Chasse, et de Nicolas Delage, responsable des services techniques de la commune, ont planté environ 200 arbustes. Ces plants font partie d'un lot de 600 arbustes qui ont été fournis par la Fédération Départementale de Chasse dans le cadre du budget participatif départemental 2020. Le reste de ces arbustes a été planté par les espaces verts des services techniques.



## RECRUTEMENTS



Jeudi 2 septembre était un jour de rentrée pour **Émilie Micquet** qui a pris ses fonctions d'agent d'entretien et de surveillance dans les écoles. Elle vient renforcer l'équipe actuellement en place pour le nettoyage et la désinfection. Elle sera également présente au niveau de la BCD des écoles.

**Sylvie Patry** qui était jusqu'alors souvent employée par la commune pour des remplacements, intègre le personnel en tant qu'aide cuisinière à l'école primaire Édouard Pascaud.



**Julie Tisné-Dessus** et **Aurélien Avril** ont été recrutés en tant qu'agents à l'espace France Services qui a ouvert ses portes le 16 novembre 2021.



**Yohan Bourgeois** a rejoint les services administratifs en date du 8 décembre 2021 en tant que Responsable finances, assurances et marchés publics.



L'équipe municipale leur souhaite la bienvenue parmi le personnel et une très longue carrière sur la commune !



## RÉOUVERTURE DE L'OFFICE DU TOURISME



Viviane Brissaud a pris ses fonctions à l'Office de Tourisme de Chasseneuil-sur-Bonnieure en tant qu'adjointe administratif le jeudi 17 juin 2021. Suite à des problèmes de santé, Viviane a dû être reclassée sur un poste adapté. Et c'est tout naturellement que le Conseil Municipal lui a proposé ce poste à l'Office de Tourisme où elle avait déjà eu l'occasion d'opérer par le passé.

C'est ainsi qu'elle vous y accueillera :

→ du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

→ le samedi matin de 9 h 45 à 12 h 00.

Elle aura également pour mission d'assurer l'accueil des personnes qui souhaiteraient visiter la **Maison de la résistance René Michaud nouvellement rénovée** par les services techniques de la commune après concertation avec l'Amicale du souvenir de Bir'Hacheim.

Les membres de l'Amicale du souvenir de Bir'Hacheim prendront, quant à eux, en charge la permanence des samedis après-midis.

N'hésitez pas à venir pousser les portes pour

- découvrir cette toute nouvelle Maison de la Résistance
- obtenir des renseignements sur nos chemins de randonnée
- poser toutes les questions pour lesquelles vous attendez une information de votre commune. Viviane sera à votre entière écoute! Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

## LES RENCONTRES DU CONSEIL MUNICIPAL

### 13 OCT: RIVERAINS DES ROUTES DU MÉMORIAL ET DE CELLEFROUIN

Comme ils s'y étaient engagés, les élus ont fait un point d'étape avec les riverains des routes du Mémorial et de Cellefrouin, afin de conserver, modifier et améliorer les aménagements pour les rendre pérennes.

Des solutions ont été proposées, elles doivent être validées par les services de l'Agence Départementale de l'Aménagement de Chabonais afin de les prévoir au budget 2022.

Le problème de la vitesse est un problème récurrent et que l'on retrouve quasiment partout. D'autres rues feront l'objet de rencontre avec les riverains dans les mois à venir.

Le conseil municipal a d'ailleurs validé en septembre dernier l'abaissement de la vitesse de 70 à 50 km/h dans les hameaux de Puygibaud, du Beauquet, de La bergerie, de Chez Burgaud, de La Peyrelle, de Jardenat.

### 21 OCT: PROFESSIONNELS DE SANTÉ

27 praticiens avaient répondu à l'invitation du conseil municipal pour une réunion d'échanges autour du médical sur notre commune.

Les principaux thèmes abordés furent :

- la désertification médicale et la pénurie de médecins généralistes, et donc la crainte que notre commune soit affectée très prochainement
  - la création d'une maison médicale
  - la coordination entre tout le monde médical
- Il a été décidé, à l'issue des discussions, la création d'un comité de pilotage chargé de réfléchir et de faire des propositions réunissant une douzaine de personnes, dont des élus.

Les élus sont conscients des enjeux majeurs à venir et ont, par exemple, à l'unanimité voté l'octroi d'une aide lors de l'installation des deux kinésithérapeutes nouvellement installés.



## BORNE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Vous possédez un véhicule électrique et ne savez pas toujours où le charger lors de vos déplacements en Charente ?

Consultez la carte du SDEG - Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente - pour connaître l'emplacement des 76 bornes qu'il a mis en place sur

<https://sdeg16.fr/nos-adherents/bornes-vehicules-electriques/>



Tous les points de recharge à Chasseneuil-sur-Bonnieure

- Place de l'Église
- Place des Tilleuls
- Place Sarreguemines
- Parking du collège Louis Pasteur

## INSTALLATION DE MOUTONS SUR DES TERRAINS COMMUNAUX

L'équipe municipale avait le souhait de trouver une solution écologique pour tondre le terrain de la nouvelle station d'épuration afin de ne pas surcharger les espaces verts. Après consultation et conseil auprès de Charente Eaux et de la SAUR, il a été décidé de questionner la famille



Mazoin, unique éleveur d'ovins sur la commune avec 700 bêtes sur 200 ha, pour savoir s'ils accepteraient d'établir un partenariat avec la commune.

Cette idée a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par Yves, Chantal et Geoffrey Mazoin qui y ont vu l'opportunité de promouvoir et de faire reconnaître le métier d'éleveur ovins. Et c'est ainsi que 26 brebis ont pu paître sur le terrain de la station d'épuration. Dans le même temps, un autre troupeau a entretenu les terrains communaux situés chemin des Treilles.



## CALITOM



		1 <sup>er</sup> équipement	A partir du second
	Bio seau Compostage partagé et en tas	Gratuit	-
	Composteur 400 L plastique + bio seau	Gratuit	35 € TTC
	Composteur 600 L plastique + bio seau	15 € TTC	50 € TTC
	Composteur 800 L bois + bio seau	30 € TTC	65 € TTC



### SACS BLANCS TRANSPARENTS À PARTIR DE JANVIER

Dans une démarche d'exemplarité, la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure explore une nouvelle piste pour améliorer et renforcer le tri pour l'année 2022. Des sacs jaunes pour la collecte sélective et des sacs transparents pour les ordures ménagères ont été distribués aux foyers chasseneuillais.

À partir du 10 janvier 2022, les sacs noirs ne seront plus collectés :

- les sacs transparents les remplacent pour les ordures ménagères,
- pour être collectés, ces sacs ne doivent contenir que des déchets non recyclables et leur contenu doit être bien visible.

Ce test durera 1 an, chaque foyer dispose de 2 rouleaux de sacs transparents (30 litres pour les particuliers, 50 litres pour les professionnels).

Déjà mis en œuvre dans d'autres collectivités en France, ce mode de collecte a fait ses preuves :

- accroissement du tri des déchets
- diminution du poids des ordures ménagères.



### COMPOSTEURS EN PLASTIQUE

Savez-vous qu'1/3 de notre sac noir est composé de déchets de cuisine et de jardin valorisables ?

Composter va devenir un geste de tri incontournable pour réduire les sacs noirs et valoriser ces déchets organiques.

→ Vous n'êtes pas encore équipé ?

Sachez que le premier composteur en plastique de 400 litres est gratuit !

→ Comment procéder ?

Rendez-vous dans votre mairie afin de réserver le matériel !

Dès à présent, adoptez les bons réflexes



### INFORMATION

Je ne sors pas mes poubelles trop tôt et je les rentre après la collecte !



Merci de sortir vos poubelles **UNIQUEMENT** la veille de leurs collectes.

Nous voyons trop souvent des poubelles séjournant sur les trottoirs en façade des habitations, gênant la circulation des piétons et des poussettes, et qui nuisent aussi à l'esthétique et surtout à la salubrité et à l'hygiène publique.





## CÉRÉMONIES

### 18 JUIN 2021

La cérémonie commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle s'est déroulée le vendredi 18 juin 2021 au Mémorial. Pour la première fois depuis que l'équipe municipale a pris ses fonctions en date du 28 mai 2020, et toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur, cette cérémonie a pu se dérouler en présence de M<sup>me</sup> PRE-CIGOUT, conseillère départementale, du Conseil Municipal, du CMJ (Conseil Municipal Jeunes), des Maires des communes voisines, des représentants des Anciens Combattants et de l'Amicale du souvenir de Bir'Hacheim, et des administrés qui ont souhaité y assister.

La cérémonie a commencé par la lecture par Méline et Macéo, deux jeunes du CMJ, de la déclaration du Général de Gaulle appelant à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.

S'en est suivi un dépôt de gerbes

→ au nom de la CCCL par Fabrice Point, Maire de Chasseneuil-sur-Bonnieure, et Didier Sellier, Maire de la commune des Pins

→ au nom de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure par M. le Maire et les jeunes du CMJ présents à la cérémonie.



### 11 NOVEMBRE 2021



Deux très belles cérémonies au monument aux morts puis au Mémorial de la Résistance de Chasseneuil sur Bonnieure pour le 11 novembre 2021.

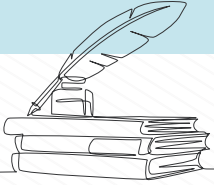
Représentants de la Croix-Rouge, de la gendarmerie, des sapeurs-pompier, des établissements scolaires, du conseil municipal jeune et adulte, anciens maires, porte-drapeaux, anciens combattants, citoyens de toute génération, policier municipal et la Banda Los Cassanoïalos ont contribué à cette réussite. Et en présence aussi des deux nouveaux jeunes porte-drapeaux.

L'occasion d'honorer par la même occasion deux anciens combattants: Daniel GUYONNET et Robert BERNARD qui se sont vus remettre la Croix du combattant.





## 31 OCTOBRE : SALON DE LA PLUME ET DE LA LETTRE



Dimanche 31 octobre 2021, le salon "La plume et la lettre" invitait à l'imaginaire pour sa 24<sup>e</sup> édition. Organisé par Papyrus et Timbres Passion Chasseneuil, il était parrainé par Les éditions du Chat Noir, créées par Mathieu Guibé et Cécile Guillot et implantées sur la commune. Une trentaine d'auteurs étaient présents pour présenter leurs ouvrages de styles variés : policiers, récits historiques, documentaires, albums jeunesse... Trois expositions de timbres sur la BD étaient présentées au public.



## FORUM DES JEUNES AGRICULTEURS



Fabrice Point, Maire, accompagné de ses Adjoints, Guy Gazeau, Michèle Terrade et Nathalie Perrot se sont retrouvés le 14 octobre 2021 sur l'exploitation de la famille Jabouille située sur la Commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure qui recevait toute la journée le Forum Installation organisé par les Jeunes Agriculteurs (JA).

L'occasion pour les jeunes scolaires présents de rencontrer et d'échanger avec les différents partenaires du monde agricole pour montrer qu'ils peuvent être accompagnés s'ils choisissent cette filière.

N'oublions pas qu'un nombre important d'exploitations sera à reprendre dans les prochaines années, qu'elles font partie de notre patrimoine rural et le font vivre !





## INAUGURATION MAISON DE LA RÉSISTANCE



Samedi 2 octobre 2021, la Maison de la Résistance, rénovée en régie par une équipe d'employés communaux, a été inaugurée en présence de: Magali Debatte, Préfète de la Charente, Philippe Bouty, Président du conseil départemental, Sandrine Precigout, Conseillère départementale et Vice-présidente de Charente-Limousine, Fabrice Point, Maire de Chasseneuil-sur-Bonnieure, des élus de Chasseneuil-sur-Bonnieure, d'anciens maires chasseneuillais, de maires des communes voisines, des membres de l'Amicale du souvenir de Bir'Hacheim, du conseil municipal Jeune.

Après une visite guidée par les membres de l'Amicale du souvenir de Bir'Hacheim, la nouvelle enseigne, symbole

de cette réouverture, a été dévoilée. Œuvre de l'entreprise chasseneuillaise Sardin Maintenance, qui a soutenu le projet par le biais d'un mécénat d'un montant de 2000 €, vous pourrez l'admirer de jour comme de nuit.

N'hésitez pas à en profiter pour venir visiter ce lieu emblématique du maquis Bir'Hacheim et de la Résistance!

Horaires d'ouverture  
du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30  
le samedi matin de 9 h 45 à 12 h 00.  
Entrée gratuite (selon le souhait de son fondateur, René Michaud).



## PASSAGE DE LA CAGUILLE



Samedi 25 septembre 2021, si vous étiez dans les rues de Chasseneuil-sur-Bonnieure, vous avez pu admirer le passage sur notre commune de **la fête de la Cagouille** avec l'amicale des anciens coureurs cyclistes de Charente-Poitou et les anciens supporters, avec sa caravane vintage constituée de motos, de voitures et d'un bus Citroën de type 23 de 1957, escortée par les motards de la gendarmerie en tenue d'époque. Ces personnes étaient parties de Saint-Claud à vélos ou en voitures pour rallier le Mémorial de la Résistance

où elles ont profité d'une visite par Alain Lardet, malheureusement écourtée à cause de la pluie. L'équipe municipale a souhaité proposer un rafraîchissement à ces coureurs qui sont repartis derrière l'emblématique Cagouille.







Le forum des associations qui s'est tenu samedi 11 septembre 2021 sous un beau soleil sur le site des Charmilles a connu un franc succès. Les visiteurs ont pu échanger avec les différentes associations présentes et s'exercer à quelques activités

telles que le badminton, le tennis de table, le judo, le foot, le tennis, la couture, le madison... L'équipe municipale remercie Hélène Granet qui a su animer cette matinée avec brio, comme toujours.

N'oubliez pas que si vous n'avez pas

pu venir sur le forum, il est toujours possible de contacter directement l'association qui retient votre attention pour vous essayer à ses activités.

D'autant que tout enfant chasse-neuillais peut bénéficier d'une aide du CCAS par l'octroi d'un chèque associatif d'un montant de 40,00 € qui peut être couplé d'un "pass sport" de 50,00 €, pass valable pour TOUS les enfants de 6 à 18 ans selon conditions de ressources.

Que vous soyez jeune ou moins jeune, n'hésitez plus, et lancez-vous dans une activité, le panel chasse-neuillais est large et peut répondre aux envies de chacun(e)!



## MÉMORIAL D'AUTOMNE



Dimanche 26 septembre 2021 s'est tenu le 7<sup>e</sup> Mémorial d'automne et finale de coupe de France organisée par le CAC, Chasseneuil Animations Cyclisme et l'UA La Rochefoucauld, en collaboration avec la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Le départ a été lancé à 13 h 30 sous un beau soleil et s'en sont suivies de belles échappées et des remontées du peloton sous un ciel parfois un peu moins clément.

Cette journée fut une belle réussite, tant sur le plan organisationnel que sur le plan course.

La remise des trophées s'est effectuée en présence de Fabrice Point, Vice-Président du Département de la Charente et Maire de Chasseneuil-sur-Bonnieure, de Virginie Lebraud, Conseillère

Régionale Nouvelle-Aquitaine et Maire de Chirac, et de Sandrine Précigout, Conseillère Départementale, Vice-Présidente de la Communauté de Communes Charente-Limousine et Maire de Terres-de-Hautes-Charente.

Bravo aux différentes équipes de toute la France venues participer, aux organisateurs, aux partenaires financiers, aux artisans et commerçants locaux, et surtout un grand bravo au vainqueur.



## ACTION DES MAIRES MAISONS FISSURÉES

Pour faire face à la détresse des propriétaires de maisons fissurées qui ne sont toujours pas indemnisés en Charente-Limousine, Fabrice Point, Maire de Chasseneuil-sur-Bonnieure, et Michèle Terrade, son Adjointe à la Solidarité, se sont joints à une vingtaine de Maires pour mener une action de front à Saint-Claud le mardi 28 septembre 2021 au matin.

Cette nouvelle action fait suite aux différentes actions déjà menées sur la commune, et notamment au courrier adressé à M. le Ministre Darmanin en date du 11 juin 2021 demandant de revoir la position du gouvernement et de déclarer la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2020.

C'est ainsi qu'environ 150 dossiers des différentes communes de Charente-Limousine ont été regroupés pour être à nouveau adressés à M. le Ministre Darmanin.



## HOMMAGE ET POSE DE PLAQUE JF SOIRA



Le 8 septembre 2021 s'est tenu au cinéma Vox une cérémonie en hommage à Jean-François SOIRA, le "Monsieur cinéma" de Chasseneuil-sur-Bonnieure qui nous a quittés trop tôt le 17 décembre 2019 en laissant un grand vide. En 2020, le Conseil Municipal Jeune (CMJ) avait exprimé le souhait de déposer une plaque à sa mémoire dans "son" cinéma qu'il avait si bien su faire apprécier aux petits et aux grands. L'association Cinéveil 16 qui gère

le cinéma avait le même souhait. Après le discours des jeunes du Conseil Municipal Jeunes et de plusieurs personnalités ayant eu des liens très proches avec lui, Jacqueline Soira, son épouse, a dévoilé la plaque en présence de ses enfants et petits-enfants, des élus de la commune, du CMJ, de Cinéveil et d'un parterre de proches.

Vous resterez à jamais dans ce cinéma auquel vous avez tant donné M. Soira.



## AVANT-PREMIÈRE TOUT PAR TERRE ET LA CHARENTE FAIT SON CIRQUE

L'équipe municipale a assisté le mardi 13 juillet 2021 à l'avant-première du nouveau spectacle des Tout par Terre à la salle des Fêtes de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Un pur moment de franche "rigolade" entre les gags et les jongleries en tout genre.

N'hésitez pas à venir les retrouver dès que vous en aurez la possibilité



pour passer un bon moment entre amis ou en famille !

Les 5 et 6 novembre derniers, s'est tenue dans la salle des fêtes la 11<sup>e</sup> et dernière édition de la "Charente fait son cirque". Deux très belles soirées à guichets fermés pour les petits et les grands. Ce fut l'occasion pour la compagnie Tout par Terre d'annoncer la création d'un festival des arts de la rue qui devrait voir le jour au printemps 2023. La commune soutiendra ce nouveau projet culturel.

Les chiffres clés à retenir pour le château d'eau de La Fuie: 1978 année de construction et 658 m<sup>3</sup> d'eau.



## VISITE DU CHÂTEAU D'EAU

Le 8 juillet 2021, Fabrice Point, Maire, accompagnés des Adjoints Guy Gazeau, Michèle Terrade, Julien Gatellier, Nathalie Perrot, de la Conseillère Déléguée Béatrice Montoux et du Responsable des Services Techniques, Nicolas Delage, ont eu le privilège de pouvoir visiter le château d'eau de La Fuie.

"Nous avons eu l'immense plaisir de comprendre comment fonctionne un château d'eau".

Cette visite avait été orchestrée par la SAUR que nous remercions toutes et tous à nouveau pour cette belle découverte.





## ACCUEIL DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



Chasseneuil-sur-Bonnieure a accueilli et hébergé au LP André Chabanne du 21 juin au 2 juillet 2021, 142 jeunes âgés de 15 à 17 ans pour leur séjour de cohésion, une des trois étapes clés de leur parcours SNU (Service National Universel).

Pendant leurs nombreuses activités, ils ont effectué un jeu de piste qui passait par la Mairie où ils ont pu poser toutes leurs questions aux Adjointes présentes, Mathilde Aupetit et Michèle Terrade, ainsi qu'à Méline et Macéo, deux de nos jeunes élus du Conseil Municipal Jeunes.

Ce fut un honneur pour notre commune d'avoir été retenue au niveau départemental. La mobilisation, l'implication et l'envie de tous (élus, employés communaux, direction et personnel du Lycée Professionnel, encadrants...) ont permis une totale réussite de ce séjour. Si bien que d'un commun accord, il a été décidé de demander à ce que le SNU revienne à Chasseneuil-sur-Bonnieure en juin 2022, ce que les services de la Préfecture nous ont quasiment confirmé.



## PASSATION COMMANDEMENT CENTRE DE SECOURS

Après presque 34 ans de bons et loyaux services au centre de Secours et d'Incendie de Chasseneuil-sur-Bonnieure, dont presque 5 à sa tête, Olivier Sauzé a décidé de céder sa place à Yoann Chabernaud le jeudi 10 juin 2021.

Au cours de cette cérémonie très émouvante, M. le Maire a tenu à le remercier pour son dévouement total et sans faille, et lui a remis la médaille de la ville au nom de toutes les chasseneuillaises et de tous les chasseneuillais. Il a également souhaité pleine réussite à Yoann Chabernaud dans ses nouvelles fonctions, la commune restant à son écoute et à ses côtés, comme elle l'a toujours été par le passé.





## VIE SCOLAIRE

### SUPPLÉMENT CHARENTE LIBRE SUR LES DÉPORTÉS DE LA CHARENTE

Vendredi 28 mai 2021, de jeunes lycéens du LP André Chabanne ont été félicités suite au travail accompli pour vous permettre de découvrir le supplément "les déportés de Charente" paru dans le journal Charente-Libre du mois d'avril. Félicitons tous ces élèves, leur professeur ainsi que toutes les personnes qui ont permis l'aboutissement de ce beau projet.

Voyant que ces jeunes sont passionnés d'histoire, M. le Maire leur a proposé de devenir les ambassadeurs de la Maison de la Résistance. La même cérémonie s'est déroulée au collège en juin afin, là encore, de féliciter les élèves qui ont contribué à ce même projet. Nous tenons également à adresser nos sincères remerciements à M<sup>me</sup> Soult et à toute l'équipe des "Amis de la Fondation



pour la Mémoire de la Déportation (AFMD)" qui œuvre auprès des scolaires pour que perdure le devoir de Mémoire. La commune a d'ailleurs voté un soutien financier à cette association charentaise.



### ARBRES À INSECTES

Les élèves des classes de CM de l'école primaire E. Pascaud ont retrouvé l'association Haute Vallée Charente Québec le jeudi 10 juin 2021 afin de poser des arbres à insectes au square Michelot et rue Guy Pascaud.

Ces arbres à insectes ont été fabriqués de A à Z et vous pourrez y voir le nom et les empreintes de chaque enfant qui a participé à sa conception et à sa pose. La municipalité a souhaité s'associer à cette action en fournissant les poteaux bois qui servent de support qui ont été installés par les services techniques.

Cette matinée s'est achevée par une présentation sur tout ce qui a trait aux magnifiques insectes que sont les abeilles. Bravo aux enfants, très impliqués, à leurs institutrices, et à l'association HVCQ pour cette initiative !



### REMISE DE CALCULATRICES AUX CM2

Vendredi 2 juillet 2021, pour la première fois à Chasseneuil-sur-Bonnieure, Fabrice Point, Maire, accompagné des Adjointes, Mathilde Aupetit, Michèle Terrade et Nathalie Perrot, a offert une calculatrice aux élèves de CM2 qui vont quitter l'école primaire pour faire leur entrée au collège en septembre prochain.

Une façon de leur souhaiter un bon cursus scolaire !

**Une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente**

- Maternelles: 125
- Élémentaires: 214
- Collège: 374
- Lycée: 530
- CFA: 324

**Total d'élèves scolarisés sur la commune: 1567**



## PASS'SPORT



Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- L'allocation de rentrée scolaire ;
- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- L'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Il s'agit d'une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Le dispositif est prolongé jusqu'au 28 février 2022. Pour plus d'informations, consultez le site internet [www.sport.gouv.fr](http://www.sport.gouv.fr)



Le pass Culture permet de faciliter l'accès des jeunes à la culture. Ce pass s'adresse à tous les jeunes de 18 ans. Il permet de participer à des activités ou sorties culturelles (cinéma, musée, stage, atelier...) ou d'acheter des matériels et biens numériques (livre, téléchargement de musique, film...). Pour plus d'informations : [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr)

## Ateliers d'été

MAËLYSS, FLORIAN, THÉO, HASSAN, LÉO (ABSENT SUR LA PHOTO), MARVIN SONT DE JEUNES CHASSENEUILLAIS ÂGÉS DE 16 À 20 ANS ET ONT ÉTÉ RECRUTÉS DANS LE CADRE DES "ATELIERS D'ÉTÉ" DONT C'ÉTAIT LA PREMIÈRE EN 2021.

ILS ONT UN PROJET PERSONNEL : FINANCEMENT DE LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE OU DU PERMIS, ACHAT DE MOYEN DE LOCOMOTION ; ILS ONT TRAVAILLÉ DE 2 À 4 SEMAINES AUX SERVICES TECHNIQUES OU DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE LES REMERCIE POUR LEUR IMPLICATION DANS LEUR TÂCHE ET L'AIDE APPORTÉE DURANT L'ÉTÉ AU PERSONNEL COMMUNAL.





## ENREGISTREMENT BANDE SON



Les jeunes du CMJ (Conseil Municipal Jeune) ont été sollicités pour la lecture et l'enregistrement de textes qui sont ajoutés sur le film de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure que vous pourrez visionner lors de votre passage à l'Office de Tourisme. N'hésitez pas à passer y faire un tour et profitez-en pour visiter la Maison de la Résistance remise à neuf qui vous réserve également quelques surprises. Un grand bravo à nos jeunes conseillers qui se sont pris au jeu!



## 2<sup>E</sup> PORTE-DRAPEAU

Vous rappelez-vous? Nous vous l'avions annoncé voici quelques mois. Macéo Gourmand, 12 ans, collégien et membre du Conseil Municipal Jeunes, avait répondu à la demande de M. Jabouille, Président des Anciens Combattants, pour devenir porte-drapeau jeune. Mercredi 8 septembre 2021 en fin d'après-midi, il a été rejoint par Léo Texier, 16 ans, apprenti, qui a choisi de suivre les traces de son papa, lui-même porte-drapeau.

C'est ainsi que le drapeau leur a officiellement été remis par M. Jabouille et M. le Maire, Fabrice Point, lors d'une cérémonie qui n'avait pas pu avoir lieu antérieurement en raison de la Covid.

Bravo à Macéo et Léo pour leur engagement.





## SENIORS... TOUS EN PISTE



Jeudi 25 novembre 2021, une journée de sensibilisation "séniors en piste pour la prévention routière" était proposée aux seniors de plus de 60 ans.

Initiée par l'UDAF, elle avait pour but de rappeler les effets de l'âge sur l'aptitude à la conduite et aux déplacements, ainsi que les principales évolutions du Code de la route.

Une quarantaine de personnes étaient présentes.

## CHÈQUE ASSOCIATIF

# 40€

CHEQUE  
ASSOCIATIF

Tous les jeunes domiciliés sur la commune peuvent bénéficier du chèque associatif.

Qu'est-ce que le chèque associatif ? Il s'agit d'une remise de 40€ sur le montant de la cotisation annuelle d'une activité sportive ou culturelle proposée par une association Chasseneuillaise. L'information a été donnée via les établissements scolaires et les associations. Il se peut que des oublis se soient glissés dans la distribution, rendez-vous alors en mairie.

## OPÉRATION RAVALEMENT DE FAÇADES

Après les travaux de la commission solidarité puis la validation en conseil municipal du 13 avril 2021, le dispositif d'aide "ravalement de façades" connaît un franc succès depuis son lancement. 8 dossiers ont ainsi été déposés par les propriétaires issus du périmètre défini. A ce jour, le montant total des aides validées en commission solidarité et approuvées en conseil municipal: 9349,41 €. Rendre notre centre-bourg plus agréable et attrayant fait partie des priorités des élus. Toutes les informations sont disponibles en mairie.



## LES TRAVAUX



### ACCUEIL DE LA MAIRIE

Avec l'arrivée de Camille Gorissen le 1<sup>er</sup> juin 2021, l'accueil a été repensé pour les habitants. Un espace d'attente plus visible se situe désormais à gauche de l'entrée, la borne d'accueil est placée en face de la porte d'entrée. Deux personnes seront à votre écoute lors de votre accueil, l'une d'elles plus en retrait pour les tâches administratives.

La porte d'entrée sera bientôt remplacée pour un accès plus fonctionnel et une cloison vitrée organisera l'espace en 2 zones distinctes : accueil et secrétariat.

### MAISON DE LA RÉSISTANCE

La régie en collaboration avec l'association du "Souvenir du Maquis de Bir'Hacheim" ont réalisé des travaux de rafraîchissement et la création d'une salle supplémentaire de projection. Comme annoncé pendant la campagne électorale, la Maison de la Résistance reste implantée en son lieu d'origine et pour lui donner plus de visibilité, une enseigne éclairée sur la façade avant a été dévoilée lors de l'inauguration en présence de M<sup>me</sup> la Préfète le 2 octobre 2021.

### ABRI MOTOS À LA GENDARMERIE

Lorsque les élus étaient allés visiter la gendarmerie en 2020, un abri motos leur avait été réclamé, demande formulée plusieurs fois déjà par le passé. Olivier Sauzé, le "Monsieur Menuiserie" des Services Techniques, s'est chargé de sa fabrication de A à Z. Il a procédé à son installation au début du mois de juin 2021.



### ÉCOLE MATERNELLE

La période estivale a été propice aux travaux, notamment ceux de l'école maternelle. Le réaménagement de la plateforme existante a été nécessaire pour accueillir les bâtiments modulaires, installés le 27 juillet 2021.

Conscients que la délocalisation des Grandes Sections sur le site de George Sand n'était pas satisfaisante et afin de permettre un meilleur confort aux élèves, aux enseignantes et au personnel communal, les élu.e.s ont souhaité qu'une classe et un dortoir soient installés sur le site de la maternelle. Les services techniques de la commune ont finalisé les travaux d'aménagement durant l'été pour y permettre l'accueil des élèves à la rentrée de septembre.





## CLUB-HOUSE ET TERRAINS DE TENNIS

La reconstruction du club house de Tennis détruit par un incendie il y a maintenant plusieurs mois prend forme. Les travaux se poursuivent et seront terminés dans l'hiver.

Afin de leur assurer une vie plus longue, le court central et un second court ont connu une réfection et sont maintenant de couleur bleue. En 2022, le troisième court sera, quant à lui, refait à neuf.



## BORNE RUE BIR'HACHEIM



Pour permettre aux commerces de bouche de la rue Bir'Hacheim de pouvoir installer une plus grande terrasse dès l'autorisation d'ouverture des bars et restaurants après la longue période de déconfinement que nous avons toutes et tous connue, l'équipe municipale a souhaité la mise en place d'une borne rétractable à l'entrée de la rue entre la pizzeria Sourire et le Café des Sports.

Les services techniques ont travaillé d'arrache-pieds sous une

forte chaleur les 9 et 10 juin 2021 pour creuser la chaussée avant d'y déposer la borne qui pourra être activée les soirs à partir de 18h30 ou les week-ends.

Cette pose a bien sûr été effectuée après que M. le Maire soit lui-même allé à la rencontre des différents commerces et riverains pour recueillir leur sentiment et accord. Une seconde borne sera posée à l'autre bout de la rue pour assurer la sécurité de tous.



## VOIRIE



### • Rue du Ball-Trap

Les services techniques ont œuvré durant le mois de juillet de l'année passée pour aménager le virage de la rue du Ball-Trap. La pose des bordures devrait permettre un écoulement d'eau plus régulier. Bravo pour le travail accompli qui devrait satisfaire les riverains déjà demandeurs depuis le mandat précédent.



La pose de la bande de roulement a terminé les travaux de sécurisation.

### • Araines

Afin d'assurer la sécurité des riverains, des travaux d'élagage et de curage des fossés ont été réalisés sur Araines. S'en est suivie la mise en place de la bande de roulement.



### • Route du Clos de Ferrand, Rue des Écoles, chemin des Beauches



### • Pose de panneaux "limitation de tonnage" Pont des Paroisses



• Pose de panneaux de limitation de la vitesse dans les hameaux à la Bergerie, la Peyrelle, chez Burgaud, Jardenat, Le Beauquet, Puygibaud. Cela a consisté à passer la limitation de vitesse de 70 km/h à 50 km/h dans ces hameaux de manière à limiter la vitesse de circulation et donc, la dangerosité liée à la circulation, notamment automobile, pour sécuriser les riverains



• Aménagement à la friterie et au garage Brault suite au plan d'aménagement de stationnement proposé par l'ADA et approuvé par la commission technique au mois de septembre 2021.



La commune compte 64 km de route et 60 km de chemins. La réfection des routes, ce sont 400 Tonnes de graviers + 40 Tonnes d'enrobés à froid qui ont été utilisés sur 6 mois de l'année 2021







## LABELLISATION D'UNE UNITÉ FRANCE SERVICES



**On vous accueille !**

PROCHES DE VOUS, PROCHES DE VOS CHEZ VOUS

Le 2 juin 2021, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la création d'une unité France Services à Chasseneuil-sur-Bonnieure. Le travail engagé depuis le début de l'année 2021 par les élus et les services ont permis à Madame la Préfète, en date du 18 octobre 2021, d'accorder à la commune la labellisation pour la mise en place d'une telle structure.

France Services permet aux habitants de bénéficier de davantage de services publics plus près de chez eux et de rapprocher les services publics des usagers afin de faciliter leurs démarches administratives. Il s'agit d'un guichet unique qui donne accès aux principaux organismes de services publics: La Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse nationale d'assurance maladie, Pôle Emploi, la Poste, les services des impôts et de la direction générale des Finances publiques (DGFiP), le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, la Caisse nationale

d'assurance vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA).

Deux agents, Julie Tisné-Dessus et Aurélien Avril, recrutés et formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueillent depuis le 16 novembre 2021, dans des locaux aménagés dans l'ancienne perception jouxtant la mairie, pendant les périodes suivantes: du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Immatriculation d'un véhicule, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne, création d'une adresse mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants, ... etc., nos agents sont formés et disponibles pour vous aider à faire aboutir vos dossiers. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires.

Au-delà des formalités administratives, vous avez accès à un poste informatique en libre-service. Les agents vous accompagnent au besoin dans l'utilisation d'outils informatiques.

## PROJET PEP'S



C'est une première en Charente et c'est à Chasseneuil-sur-Bonnieure que cela se passe. En effet, le conseil municipal a répondu favorablement au projet proposé par Grégory Vazelle, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives de la commune et bien connu de tous, afin de lancer le programme "Prescription d'Exercice Physique pour la Santé (PEP'S)". C'est un projet mûri pendant plusieurs mois qui a vu le jour en septembre dernier.

### Pourquoi ?

Parce que l'activité physique et sportive est un levier majeur pour prévenir les risques, maintenir ou encore retrouver un corps en bonne santé.

### Pour qui ?

Les personnes désirant débiter ou reprendre une activité physique et sportive avec ou sans prescription médicale, et les personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD) et de maladies chroniques, sur présentation d'une prescription médicale.

### Vous êtes intéressé(e) ?

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant et/ou à venir vous renseigner en mairie auprès de





Grégory Vazelle qui vous accueillera tous les lundis de 10 h 00 à 12 h 00.

Une prescription médicale peut vous permettre une participation de votre complémentaire santé à la cotisation demandée.

Nous remercions tous les partenaires qui ont bien voulu se joindre à ce projet : Marche Nordique, CNTC, ECA

**Maintenant, c'est à vous de prendre votre santé en mains.**

Dans la continuité de ce projet, la commune a déposé un dossier pour être labellisée "Maison Sport Santé". Nous vous donnerons des informations sur ce projet dans le prochain bulletin municipal.

## ÉVOLUTION DES COÛTS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal, dans sa séance du 8 décembre 2021, a fixé les tarifs pour le traitement des eaux usées de l'assainissement collectif de la commune pour l'année 2022.

Au cours des années 2017 à 2020, sous le mandat précédent, des travaux importants ont été réalisés pour assurer, d'une part, la collecte et le traitement des eaux usées des secteurs de La Fuie et de la Route d'Angoulême et d'autre part, la construction d'une nouvelle station d'épuration plus performante.

Naturellement, la mise en service de ces investissements se traduit par une augmentation des charges de fonctionnement (financières liées aux emprunts et coûts d'exploitation) de plus de 40 000 € par an.

Par ailleurs, le contrat de gestion technique des installations, passé avec la SAUR, arrivant à échéance le 31 décembre 2021, le conseil municipal a retenu la proposition de confier une délégation de service public (DSP) à la SAUR conformément aux résultats de la procédure conduite au cours de cette année 2021. Jusqu'à aujourd'hui, les communes n'avaient aucune obligation d'assujettir le service à la TVA. C'est le choix qui avait été fait par la commune. Or, une modification de la doctrine fiscale impose, dès lors que l'on passe un nouveau contrat de DSP, d'assujettir le service à la TVA dont le taux est de 10 %.

Afin de pouvoir financer ces dépenses supplémentaires induites et d'équilibrer obligatoirement le budget, il y a lieu d'augmenter les recettes et donc d'adapter le tarif demandé aux abonnés.

En 2021, la redevance était calculée selon les critères suivants :

- Le prix d'un mètre cube d'eau à 1,81 € HT
- La redevance de l'Agence de l'eau à 0,25 € HT/m<sup>3</sup>

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la redevance est calculée à partir des éléments suivants :

- Le prix d'un mètre cube d'eau à 1,81 € HT + la TVA de 10 % soit 1,99 €
  - La redevance de l'Agence de l'eau à 0,25 € HT/m<sup>3</sup> + la TVA à 10 % soit 0,275 €
  - Le supplément lié à l'augmentation des coûts d'exploitation des installations nouvelles (extension du réseau et Station d'épuration) calculé à 0,50 € HT/m<sup>3</sup> + la TVA à 10 % soit 0,55 €
- Pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>, le montant de la redevance évolue de la manière suivante :

- En 2021 : 247,20 €
- En 2022 : 337,92 €

Il convient de noter qu'à prix constant, du fait de l'assujettissement à la TVA (réglementaire), la redevance serait passée automatiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2022 à 271,92 € TTC pour la consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Le tableau suivant donne les tarifs 2021 de communes charentaises toujours pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

Service public d'assainissement collectif	
Montant € TTC d'une facture annuelle de 120 m <sup>3</sup> (tarif 2021)	
Chasseneuil (2021)	247,20 €
Confolens	275,22 €
Terres de Haute Charente	314,60 €
Chabonais	403,34 €
Cœur de Charente	400,40 €
La Rochefoucauld	232,32 €
Coulgens	347,60 €
Grand Angoulême	256,21 €
Grand Cognac - Tarif futur	311,74 €
Grand Cognac - Châteauneuf 2021	349,80 €
Ruffec	312,40 €
Montmorerau	297,00 €
Chalais	358,45 €



## FACTURATION DE L'EAU POTABLE

En date du 24 novembre 2021, M<sup>me</sup> la Préfète de la Charente a autorisé l'adhésion de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Karst de la Charente suite à la décision prise lors du conseil municipal du 10 mars 2021 (confer article sur bulletin municipal n° 52 de juillet 2021).

Le SIAEP du Karst a signé un contrat de délégation de service public avec la SAUR pour la gestion de l'eau potable.

La SAUR assure en particulier la facturation de l'eau potable consommée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Au cours du mois de janvier, la SAUR enverra à chaque abonné un courrier explicatif des changements accompagnant cette évolution, et notamment la possibilité qui sera offerte de mensualiser le paiement des redevances correspondantes. Une permanence sera assurée par les services de la SAUR 1 jour par semaine pendant 3 semaines à Chasseneuil (dans les locaux de la mairie) afin de répondre aux questions éventuelles et faciliter la mise en place de la mensualisation le cas échéant.

## BUDGET PARTICIPATIF

# C'est VOUS qui décidez !



Le dépouillement des bulletins de vote déposés dans l'urne qui avait été mise à disposition des administrés dans le hall de la mairie s'est déroulé le samedi 19 juin 2021 à 11 h 00 sur le parvis de la mairie. Les résultats sont les suivants : 93 votants, 4 bulletins nuls, 1 bulletin hors commune, 88 exprimés. Sur les 6 projets retenus, deux projets se sont disputés la tête jusqu'à la fin du dépouillement. Le résultat final était le suivant :

PROJET N° 6 avec 162 points  
 N° 2 ➡ projet n° 1 avec 152 points  
 N° 3 ➡ projet n° 5 avec 77 points  
 N° 4 ➡ projet n° 2 avec 56 points  
 N° 5 ➡ projet n° 4 avec 48 points  
 N° 6 ➡ projet n° 3 avec 26 points.  
 Après étude, la commission technique a attribué l'entièreté de l'enveloppe de 20 000 € au projet n° 6 arrivé en tête des suffrages. Pour rappel, il s'agit de la signalétique des lieux et bâtiments remarquables de la commune. Une équipe de travail de 5 citoyens et 3 élus emmenée par M. Lequime est au travail pour mener à bien ce projet.

Pour 2022, l'appel à projet est relancé et la municipalité a décidé de renouveler l'enveloppe de 20 000 €. Vous avez donc **jusqu'au 31 mars 2022** pour déposer vos projets dans l'urne à disposition dans le hall de la mairie comportant vos nom, prénom, adresse et n° de téléphone.

Devenez acteurs en proposant des projets d'investissement pour améliorer votre cadre de vie "(et celui de tou.te.s les Chasseneuil-lais.e.s)"





## BUDGET PARTICIPATIF

Soyez acteur  
de l'aménagement  
de votre commune



Le budget participatif communal est une enveloppe allouée pour l'année par le conseil municipal à la réalisation de projets citoyens chasseneuillais.

Le but est de laisser la possibilité à tout Chasseneuillais de pouvoir proposer un projet communal qui lui tient à cœur et à tous les Chasseneuillais de voter pour le projet de leur choix.

## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

### LES PROJETS DEVRONT :

- ➔ être d'intérêt général,
- ➔ ne pas dépasser l'enveloppe budgétaire
- ➔ relever de la compétence de la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure
- ➔ être sur le territoire de la commune.

**L'enveloppe dédiée à ce budget participatif est de 20 000 € pour 2022.**

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

### QUI PEUT DÉPOSER UNE IDÉE ?

Tous les habitants de Chasseneuil sans limite d'âge.

### OÙ ?

Dans l'urne mise à disposition à la mairie.

### COMMENT ?

Sur papier libre avec les coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone) du porteur de l'idée, un descriptif du projet (thématique, présentation, lieu, secteur, intérêt pour la commune et ses habitants, ...).

## LE CALENDRIER

- ➔ Le dépôt des projets jusqu'au 31 mars,
- ➔ Le dépouillement et la présélection d'éligibilité se feront entre le 1<sup>er</sup> et 15 avril par la commission technique porteuse du Budget Participatif Communal,
- ➔ Du 15 avril au 31 mai publication et soumission au vote de la population de la liste des projets retenus dans l'urne dédiée à la mairie, afin d'établir un classement démocratique,
- ➔ Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août élaboration du budget des projets retenus,
- ➔ 1<sup>re</sup> quinzaine de septembre déclaration du ou des lauréats. Il peut y avoir un ou plusieurs lauréats, en fonction du coût des projets successifs dans le classement et dans la limite de l'enveloppe retenue pour le budget participatif,
- ➔ 15 septembre lancement des projets, portés par la Commune.



**À vos idées!**

Les projets doivent être déposés en mairie jusqu'au 31 mars 2022 pour un lancement en septembre 2022.



## ROGER RIVER (Un Résistant du Maquis Bir'Hacheim)

• *"Old man River!"* (22/2/1924 -11/03/2021) •

**Roger Bernard Georges RIVER** est né le 22 février 1924 à Neunkirch-lès-Sarreguemines (Moselle). Fils de Bernard River et de Catherine Wilhelm, Roger a une demi-sœur Anne, la fille de Bernard, veuf, née d'un premier mariage. Sa famille était originaire de cette région depuis plus de trois siècles. *"Durant la guerre de 1870, nous dit Roger, mes grands-pères étaient soldats dans l'armée française. Après la défaite, ils étaient devenus allemands, chose qu'ils n'ont jamais acceptée. En 1914, mon père requis au Chemin de fer, n'a donc pas été enrôlé comme soldat dans l'armée allemande, et ma mère resta en France pendant toute la guerre"*. L'ordre d'évacuer les communes près de la ligne Maginot arrive le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Il faut tout abandonner en quelques heures, afin de rejoindre un département de repli, appelé la Charente. Pour Sarreguemines, la localité d'accueil est Chasseneuil-sur-Bonnieure.

La convention d'armistice, instaure le partage de la France en deux parties. Tout va aller très vite! Le 24 juin 1940, les Allemands arrivent à Chasseneuil, afin d'y établir la ligne de démarcation. Roger River nous raconte: *"Le château où habitait Édouard Pascaud, député maire de Chasseneuil, ainsi que Nicolas Nicklaus maire de Sarreguemines, fut investi par les Allemands. Face aux officiers, les deux maires firent front pour éviter la destruction de la localité. Les pourparlers furent facilités par le fait que le maire de Sarreguemines était bilingue..."*. Ce jour-là, les Chasseneuillais *"l'ont échappé belle!"* Une Ligne de démarcation provisoire fut établie, au pont de la Bonnieure en direction de Saint-Mary. Ce même jour, en violation de l'armistice, l'Allemagne nazie annexe l'Alsace-Moselle en fait au Troisième Reich. Pour bon nombre de Lorrains, la question du retour se transforme en un affreux dilemme. Restons-nous en Charente, ou rentrons-nous à la maison? En d'autres termes, restons-

nous Français ou (re)devenons-nous Allemands? La peur s'installe chez la famille River qui ne veut pas voir leur fils Roger, incorporé de force dans la Wehrmacht!

La municipalité de Chasseneuil effectue un recensement pour préparer les retours. Une première liste *"des évacués qui ne retourneront probablement pas à Sarreguemines"* est dressée, et parmi les 89 personnes de cette liste, le 25<sup>e</sup> s'appelle Bernard River, 26<sup>e</sup> son épouse, 27<sup>e</sup> Roger et 28<sup>e</sup> Anne! Roger allait pouvoir reprendre ses cours à l'E.P.S., retrouver ses copains. Hélène Nebout, alors institutrice à Chasseneuil, explique: *"Prenant contact, au titre de la Croix Rouge, avec les réfugiés, je fis la connaissance du jeune Roger River, dont je remarquai le dévouement et le sérieux à s'occuper de ses compagnons d'infortune, tout en poursuivant ses études au collège technique, dont le directeur M. Henri Clément l'avait aussi distingué. Je n'ai eu qu'à me louer de ses services"*. ("Attestation"; coll. Marie Belloc).

Roger nous raconte l'année 1943: *"Une seule ombre me posait un problème de conscience vis-à-vis de mes parents: ils avaient tout abandonné en septembre 1940 pour me protéger! Et moi, pour les remercier, je me lançais sans trop réfléchir dans une aventure à hauts risques! Au cours du mois de juillet 1943, je fus contacté par M<sup>me</sup> Nebout par l'intermédiaire de M. Henri Clément, directeur de l'E.P.S. et de la section technique de Chasseneuil. M<sup>me</sup> Nebout qui distribuait des journaux clandestins, me demanda de participer à son action dans la région de Chasseneuil"*.

Les arrestations qui ont suivi la découverte par les Allemands, d'un stock d'armes parachutées à Taponnat, avaient réduit à néant un groupe qui s'était engagé dans cette action: *"Trente patriotes sont arrêtés, torturés, fusillés à l'automne: c'est le drame de la trahison, du bavardage et de l'inconscience!"* écrira Raymond Troussard.

*"Une heureuse rencontre va se produire entre trois enseignants, qui ont décidé d'unir leurs efforts pour construire une organisation solide"*, précise Roger River: André Chabanne *"Jacques Blanqui"*, Hélène Nebout *"Luc"*, et Guy Pascaud *"You"*.

*"Au début du mois de septembre 1943, explique "Luc", au cours d'une mission pour Jean Gagnant, j'ai rencontré un collègue, André Chabanne, qui désirait créer un maquis dans les forêts environnantes. A ma demande, il m'accepta comme cofondatrice de ce futur maquis. Mais très vite il s'avéra qu'il nous fallait trouver un agent de liaison, de surveillance et de renseignements. Je proposais Roger River, dont je me portais garante. Il s'intégra donc au maquis, dans différents rôles successifs, souvent très dangereux, et toujours avec le même esprit et la même efficacité"*, avec une autre qualité, *"celle de parler couramment l'Allemand, ce qui a rendu souvent d'énormes services"*, précise sa fille Marie.

Les premiers volontaires, rejoints par un groupe amené par Guy Pascaud, construisirent avec André Chabanne un *"gourbi"* dans les bois de Fougère, près de Cherves-Chatelars.

*"Le 1er octobre 1943, à la rentrée scolaire, je reprenais mes cours à la Section technique en vue de passer un diplôme de dessinateur industriel [...] La première fois que j'accompagnais M<sup>me</sup> Nebout au "gourbi" de Fougère, j'eus la bonne surprise de rencontrer Marcel Gauthier et René Barussaud, deux chasseneuillais"*, se rappelle Roger River.

Tous voulaient que le maquis soit officiellement affilié à un mouvement de résistance, reconnu par la France combattante. Après avoir pris un certain nombre de renseignements, le choix s'est porté sur l'Armée Secrète (A.S.). *"La première rencontre entre un responsable A.S. et Guy Pascaud eu lieu à Chabanais, un jeudi à la fin octobre, puis un second à Brive. Nous avons obtenu l'affiliation "AS-18" (18, n° de notre région), nous apprend "Luc"*.



Un évènement a marqué profondément Roger River: "A l'occasion du 11 novembre, (25e anniversaire de l'Armistice de 1918), le maquis se manifesta en déposant une gerbe au monument aux morts, le soir du 10 à 23 h. Sont descendus à pied du "gourbi" de Fougère, avec leurs armes: Henri Berthout, Marcel Gauthier, Albert Gin, James Lagarde dit "Charlot", Georges et Marcel Montauban et Pierre Tournier, accompagnés de Pascaud, Chabanne, de Mme Nebout et de moi-même. Ensemble nous déposons cette couronne de lauriers confectionnée par Mme Pascaud, avec une banderole de toile blanche, fixée en travers de la couronne et portant l'inscription "Nous vengerons les morts de 1914-1918". La couronne fut accrochée au soldat symbolique, et y resta trois jours! Après avoir exercé une minute de silence, nous nous séparions avec beaucoup d'émotion. Ce geste devait être aux yeux de tous, la preuve de l'existence d'un groupe de patriotes, dont le but était de combattre l'ennemi et non, comme le disaient les miliciens, une bande de malfaiteurs armés".



Roger River à la gauche d'Hélène Nebout

Le maquis est de mieux en mieux organisé, mais l'armement et les munitions manquent. Le 4 février 1944, après la visite du Lieutenant-colonel Bonnier alias "Commandant Hypoténuse", délégué militaire envoyé par Londres, chargé de coordonner les mouvements de résistance de la région B (sud-ouest de la France), celui-ci accepta de donner le nom de Bir'Hacheim au maquis qui compte à présent une trentaine

de maquisards. En même temps, Bonnier nomme Chabanne responsable en chef de ce maquis.

Le lendemain, dans la nuit du 5 au 6 février, à l'occasion d'une expédition nocturne, une douzaine de maquisards tombèrent dans une embuscade allemande près de Saint-Mary faisant trois blessés et un tué: Maxence Simon. Ce fut le premier mort du maquis Bir'Hacheim.

"Pendant l'hiver 1943-1944, et jusqu'au 22 mars 1944, je fus à la disposition des trois chefs pour effectuer de multiples tâches indispensables, et dont certaines qui leur auraient fait prendre le plus grand risque de se faire repérer" avoue bien modestement Roger River.

Arrive cette triste journée du mercredi 22 mars 1944, jour de foire. Chasseneuil est entièrement encerclée par des soldats allemands, guidés par des miliciens qui ont dressé une liste de "terroristes". 127 personnes sont arrêtées, un grand

nombre relâchées le soir même. 51 d'entre elles sont conduites à la prison d'Angoulême, d'autres à celle de Poitiers. Après de terribles interrogatoires, certains seront relâchés, mais 11 seront déportés, dont Guy Pascaud "You", le fils du maire. En même temps, 34 maquisards furent arrêtés à Endourchapt près d'Ambornac, 33 furent fusillés le 8 mai 1944 à Biard près de Poitiers, le 34<sup>e</sup>, Camille Chambaud, agent de liaison comme Roger River, mourra en déportation à Dachau. Après cette catastrophe, Bir'Hacheim fut dispersé.

André Chabanne est resté avec le maquis, caché dans les dépendances de la ferme de Plaimbeau, près du Chatelars. Guy Pascaud était toujours en déportation, et Hélène Nebout, un temps cachée à Poitiers, revint à Cherves retrouver le maquis. "En accord avec Chabanne, poursuit Roger River, que je voyais de temps en temps, je me mettais en veilleuse en attendant la suite des évènements. J'ai donc repris une vie normale et mes cours à la Section Technique, mais avec une grande angoisse étant donné que plusieurs prisonniers me connaissaient et pouvaient me livrer sous la torture".

"Luc" va créer un écusson spécifique au maquis Bir'Hacheim. Elle précise dans ses "Mémoires": "Dans ce travail qui devait comporter un grand nombre d'exemplaires, je fus aidée par Roger River, et Max Bonnet".



Écusson de Bir'Hacheim

Après le débarquement du 6 juin, le maquis Bir'Hacheim se structure militairement. Deux compagnies sont formées début juillet, cantonnées au domaine de Brassac sur la commune de Suaux. "Incorporé comme Sergent à la 2<sup>e</sup> Cie, la plus sollicitée parce que composée des plus anciens maquisards, donc mieux équipés et entraînés au combat, il fut affecté (Roger River) comme passager, à la moto de reconnaissance du maquis, engin particulièrement et dangereusement repéré par l'ennemi, avant chaque combat".

Après la Libération d'Angoulême, Bir'Hacheim traversa les Charentes pour atteindre rapidement l'Atlantique. "Roger River participa ainsi à de nombreux engagements avec l'ennemi, comme le relate l'attestation du colonel Chabanne, commandant le 1<sup>er</sup> Régiment Bir'Hacheim. Et ceci jusqu'à la Libération de Rochefort où, le 17 septembre 1944,



Roger signa un engagement pour la durée de la guerre, avant de prendre part aux combats du "Front de La Rochelle", d'où, à Saintes où se trouvait son P.C., le colonel Chabanne supervisait la Subdivision militaire de Charente Maritime", souligne Hélène Nebout.



La moto conduite par "Paulou" Saulnier, le frère de "Mouné", neveu de Guy Pascaud, avec Roger River, derrière.

En 1980, Roger River écrit : "L'armistice du 8 mai 1945, m'apporta énormément de joie et d'espérance, mais aussi une grande tristesse en pensant aux familles de nos 33 maquisards fusillés 1 an jour pour jour, le 8 mai 1944, après 6 semaines de détention et de torture. Du 6e R.I. (ex-Régiment Bir'Hacheim) je fus muté à Saintes dans une compagnie de réparation auto qui couvrait tout l'entretien du matériel des unités des poches de Royan et de La Rochelle. Peu de temps après ma démobilisation (en janvier 1946), M. Clément, toujours directeur de l'E.P.S. de Chasseneuil, me proposait un emploi de dessinateur industriel dans une entreprise qui versait régulièrement la taxe d'apprentissage à la Section Technique". Roger River fut embauché dans une entreprise de Saillat-sur-Vienne, (Hte-Vienne) les "Tanins Rey", devenue "Aussedat Rey" en 1970 (aujourd'hui International Paper).

Le 8 novembre 1947, le Maire de Chasseneuil, Édouard Pascaud, le père de "You" mariait Roger River et Mlle Gisèle Marie Gayot, l'employée des Postes. C'est d'ailleurs elle qui lui envoya, en juin 1945, un télégramme à Saintes, le prévenant de l'arrivée prochaine de "You" à Chasseneuil, après sa libération du camp de concentration.

Ensemble, ils auront deux enfants, cinq petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.



Mariage de Roger River avec Gisèle Gayot



Roger River (1924-2021)

En 1974, il est élu "Membre à vie" du Comité des Œuvres du Mémorial (Nécropole nationale) de Chasseneuil, érigé en souvenir et en l'honneur de ses "héros".

1984 : L'heure de la retraite a sonné. Le couple River choisit de venir vivre sur l'île d'Oléron, à La Brée-les-Bains, retrouver des amis d'Aussedat Rey qui s'y trouvaient déjà; La famille, les amis: le bonheur! Il gardait en mémoire ses années passées à Chasseneuil, Saillat et La Brée. Le départ de son épouse Gisèle en 2015 fut un moment douloureux pour lui, et la vie seule trop difficile. Après

des séjours en hôpital, ce fut en février 2020, l'EHPAD à Saint-Pierre d'Oléron. "Nous ne t'avons plus jamais entendu dire **"Je maintiendrai"**, comme le souligne sa fille Marie! "Et pourtant tu auras résisté **"Old man River"** comme tu aimais à le dire! Un ancien combattant tu étais, un combattant tu seras resté [...] Tu as repoussé au maximum le moment de partir... et tu auras forcé notre admiration. **Ce 11 mars 2021**, tu as rejoint ceux que tu aimais..." "En résumé, dira "Luc" Roger River a toujours servi avec honneur et fidélité. Il a fait part d'un courage exemplaire, malgré son jeune âge. Dans cette lutte acharnée, il a fait partie de ceux que je nomme "les purs de la Résistance Française", modèles de patriotisme".

**Honneur à toi "Old man RIVER"! "Un pur de la Résistance".**

José Délias

---

(1) Tous mes remerciements et ma reconnaissance à "Marie" Belloc, sa fille, pour tout ce qu'elle a fait, si gentiment pour moi, afin d'aller au plus près de la vérité en mémoire de son papa, pour ses photos et textes inédits et personnels. Mes remerciements aussi à Jean Gayot.





## 70 ANS MÉMORIAL

Il y a 70 ans, le V de la victoire et soutien de la Croix de Lorraine, symbole de la Résistance, était inauguré par Vincent Auriol, président de la République.

*"Hommage au nom de la Nation, à tous ceux qui ont lutté, résisté, à tous ceux qui se sont sacrifiés"*

LE MÉMORIAL DE LA RÉSISTANCE érigé dans le ciel de la Commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Le colonel Chabanne, chef du maquis Bir'Hacheim, fut à l'origine de sa construction sur un terrain donné par Édouard Pascaud, maire de Chasseneuil-sur-Bonnieure, et par son fils Guy Pascaud, futur sénateur de la Charente et co-fondateur du maquis Bir'Hacheim.

➔ Monument construit sur une colline surplombant les bois qui ont abrité le début du maquis Bir'Hacheim, auquel on accède par 60 marches, haut de 21 mètres.

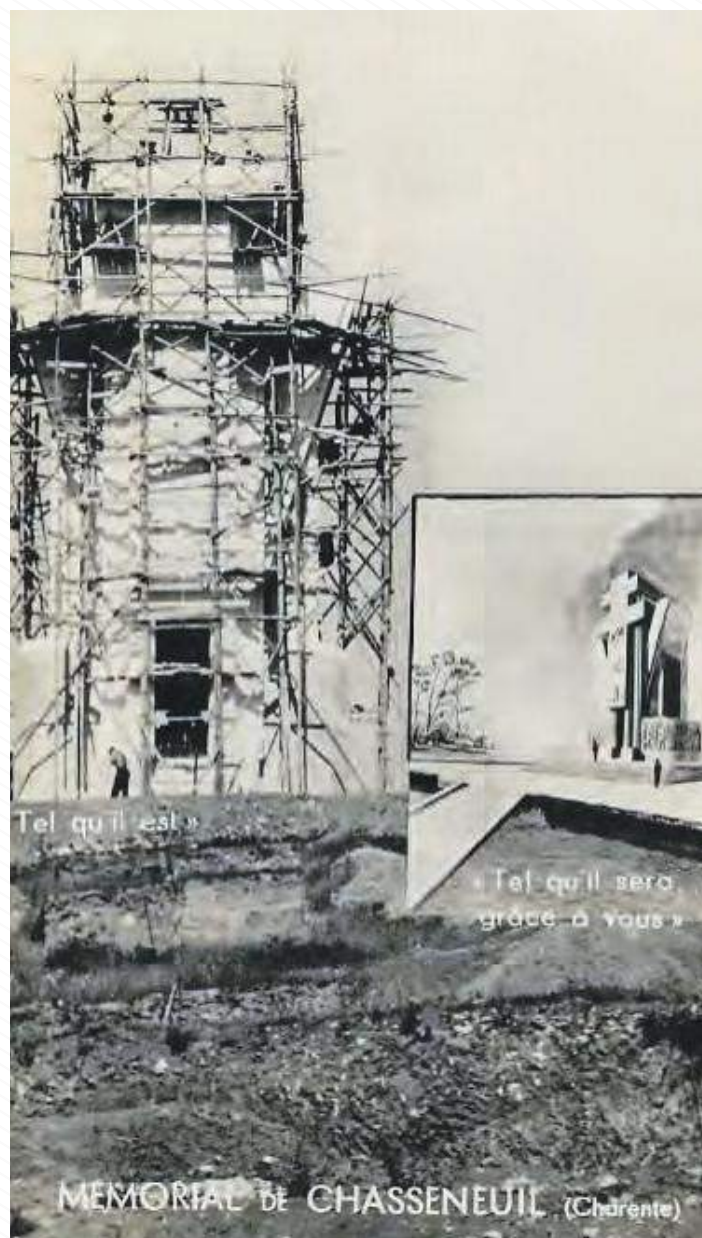
➔ Œuvre de l'architecte charentais et ancien résistant Fernand Poncelet.

➔ Main-d'œuvre constituée dès 1945 par des prisonniers allemands.

➔ Conçu comme "un livre de pierre": à gauche, la résistance civile, à droite, la résistance militaire, et sur la croix de Lorraine, le sacrifice des fusillés, des martyrs et des déportés.

➔ Érigé dès la fin de la seconde guerre mondiale à la mémoire des 1465 martyrs de la Résistance et des combattants de la Charente et de la Charente-Maritime tombés au champ d'honneur.

➔ Lieu de mémoire aujourd'hui dédié à l'ensemble de la Résistance charentaise, qui comporte une crypte où reposent les principaux chefs de maquis charentais.







## MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Il était espéré depuis de nombreuses années à Chasseneuil-sur-Bonnieure, et pour la première fois, sur proposition des commissions communication et culture s'est déroulé un Marché de producteurs de pays organisé par la Chambre d'Agriculture, sur le site des Charmilles le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Ce marché a rencontré un fort succès; les producteurs locaux ont exposé et vendu leurs produits tandis que l'association des acteurs économiques, Dynarti.com, a mené d'une main de maître la partie restauration/cuisson et boissons. Très belle soirée pour tous les participants avec le plaisir de se retrouver - ENFIN - pour partager un bon moment de convivialité en extérieur avec des amis, de la famille, des voisins. D'un avis général, il a été décidé de reconduire ce type d'événements. Rendez-vous vous est donc donné pour le jeudi 30 juin !



## EXPOSITION POÈMES DU CFA

Fabrice Point, Maire, accompagné de son Adjointe à la Communication, Nathalie Perrot, ont retrouvé M<sup>me</sup> Ennebat, initiatrice du projet, et M. Hubert, Directeur Adjoint du BTP-CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure pour découvrir la première exposition qu'accueille l'espace Michel Bourdareau : l'exposition des poèmes réalisés par les apprentis du BTP-CFA de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Les 60 poèmes exposés sur les 110 écrits montrent combien chacun et chacune a eu le courage de mettre à nu ses sentiments, son ressenti de la vie, du quotidien au plus bouleversant.

Désormais, chaque mois, une ou plusieurs expositions seront visibles dans l'espace Michel Bourdareau aux heures d'ouverture du point info Tourisme et de la Maison de la Résistance. Viviane Brissaud, en charge de l'accueil et de l'animation, est à votre disposition pour vous communiquer le programme.





## ÉLECTION DE MICHÈLE TERRADE À LA CCCL

Suite à son élection comme vice-président du Conseil Départemental, Fabrice Point, maire, a souhaité démissionner de son poste de Vice-Président de la Communauté de Communes Charente-Limousine (CCCL).



### Le Bureau de la Communauté de Communes



#### PRESIDENT

M. Benoît SAVY

En charge du développement durable du territoire, de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) ainsi que les politiques contractuelles.



**1<sup>er</sup> Vice-président**  
Finances et Ressources  
M. Jean-Luc DEDIEU  
Maire de Manot



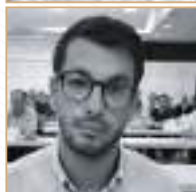
**2<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Santé, enfance-jeunesse et des gens du voyage  
Mme. Sandrine PRECIGOUT  
Maire de Terres-de-Haute-Charente



**3<sup>ème</sup> Vice-président**  
Développement économique, EPIC  
M. Jean-Noël DUPRE  
Maire de Confolens



**4<sup>ème</sup> Vice-président**  
Environnement, déchets et assainissement  
M. Manuel DEVERGNE  
Maire de Saint-Laurent-de-Ceris



**5<sup>ème</sup> Vice-président**  
Politiques culturelles, Pays d'art et d'histoire, EPCC  
M. Benoît GAGNADOUR  
Maire de Champagne-Mouton



**6<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Animation territoriale et communication  
Mme. Michèle TERRADE  
Adjointe à Chasseneuil s/ Bonnieure



**7<sup>ème</sup> Vice-présidente**  
Affaires sociales et solidarités, mobilités communautaires et CIAS  
Mme. Nathalie LANDREVIE  
Maire d'Alloue



**8<sup>ème</sup> Vice-président**  
Infrastructures, Voirie et SDAN  
M. Eric PINAUD  
Maire de Lessac



**9<sup>ème</sup> Vice-président**  
Transfert de compétences et du schéma de mutualisation  
M. Jean-Marie TRAPATEAU  
Maire de Montemboeuf



**10<sup>ème</sup> Vice-président**  
Gestion du centre d'abattage  
M. Philippe BOUYAT  
Adjoint à Chabrac

Michèle Terrade, Maire-Adjointe et Vice-Présidente du CCAS, a exprimé le souhait de se présenter pour lui succéder.

À la suite des élections qui se sont déroulées le mercredi 29 septembre 2021, Michèle Terrade a donc **été élue Vice-Présidente de la CCCL**. Elle sera **en charge de l'animation territoriale et de la communication**.

Elle représente la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure ainsi que le bassin de vie qui comprend également les communes de Saint-Mary, Les Pins, Suaux, Vitrac-Saint-Vincent, Cherves-Châtelars. Bravo à Michèle Terrade pour ses nouvelles fonctions.





# Agenda



Liste non exhaustive.  
Animations organisées sous réserve d'évolution  
de la situation sanitaire et des protocoles en cours

## JANVIER

- 8 **LOTO - FORÊT DE CHASSENEUIL**
- 15 **BANDA SAINTE CÉCILE**
- SAINT BARBE - POMPIERS**
- 22 **REPAS DES POMPIERS**
- 28 **LOTO - APE**
- 29 **LOTO - CLUB DE PÉTANQUE**

"Voeux du Maire - 13 janvier 2022"

En raison de l'évolution des réglementations sanitaires, nous sommes malheureusement contraints d'annuler la soirée des vœux du Maire prévue le 13 janvier 2022.

Croyez bien que nous en sommes vraiment désolés et que nous espérons pouvoir vous retrouver très prochainement dès que la situation le permettra."

## FÉVRIER

- 3 **DON DU SANG**
- 5 ET 6 **LOTO DE LA CHASSE**
- 5 **CHORALE EDM**
- 12 ET 13 **LOTO DE LA PÊCHE**
- 12 AU 27 **PATINOIRE**

## MARS

- 5 **JOURNÉE DE LA FEMME - AU FIL DE SOI**
- 12 ET 13 **CARNAVAL - APE**
- 19 ET 20 **SOCIÉTÉ DE CHASSE**
- 26 **PASKADANSÉS**

## AVRIL

- 10 **REPAS DE LA CHASSE**
- ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**
- 16 **CHASSE À L'ŒUF - UNE MAIN SUR VOTRE ÉPAULE**
- 20 **DON DU SANG**
- 23 ET 24 **TIMBRES PASSIONS**
- 24 **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

## MAI

- 7 ET 8 **FRAIRIE**
- 14 MAI **DÉFILÉ JOSÉCOUTUREPHINE**
- 28 ET 29 **SALON DE L'AUTOMOBILE**

## JUIN

- 11 ET 12 **CONCOURS HIPPIQUE**
- 12 **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
- 18 **CONFECTION CADEAU FÊTE DES PÈRES - UNE MAIN SUR VOTRE ÉPAULE**
- 18 **SOIRÉE ANNÉES 80 - CLUB PÉTANQUE**
- 19 **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**
- 24 **DON DU SANG**
- 25 **KERMESSE APE**
- 30 **MARCHÉ DE PRODUCTEURS**

## JUILLET

- 2 ET 3 **NUIT DES BANDAS**



### UNE PATINOIRE À CHASSENEUIL !

*Ce sera une réalité du 12 au 27 février prochain dans la salle des fêtes.*

En effet, comme annoncé, les élus souhaitent apporter des animations à destination des familles.

D'une superficie de 150 m<sup>2</sup>, elle permettra aux personnes qui ne partent pas en vacances de pouvoir se divertir.

Sur le même concept que les Jeudis de la Bonnière que nous espérons enfin lancer l'été prochain. La commune gèrera la logistique et la mise en place, les associations locales assureront la tenue et l'animation des lieux. Ainsi, des après-midis et des soirées à thème seront organisées.

Pour cette première, les élus ont décidé de louer la patinoire, et si l'opération se révélait concluante, un achat serait alors effectué.

Rendez-vous donc pendant cette quinzaine pour profiter de la glisse, bien entendu si les contraintes sanitaires le permettent.



## Mot de la liste

# « Poursuivons la dynamique »

Nous tenons à vous faire part de notre mécontentement face au peu d'intérêt suscité à l'égard des Mosellans et de leurs familles.

Suite à l'exil forcé dont ont été victimes ses habitants pendant la seconde guerre mondiale, le département de la Moselle et notamment la ville de Sarreguemines ont établi des relations fortes avec notre commune qui fut alors une terre d'accueil pour des milliers de réfugiés de l'Est. Au cours de notre précédent mandat nous nous sommes attachés à poursuivre ces liens d'amitié et en guise de reconnaissance envers l'hospitalité dont avait fait preuve notre ville, Sarreguemines a inauguré une rue "Chasseneuil sur Bonnieure" en 2014 et nous avons également baptisé une place Sarreguemines quelques années plus tard.

2021 - commémoration des 80 ans de l'exil - à notre grande surprise nous apprenons par la presse que 120 sièges ont été laissés vides car l'invitation est arrivée trop tard pour s'organiser ! De notre côté elle ne nous a pas été transmise du tout ! Cette invitation était adressée à tous les élus anciens et nouveaux ainsi que toute personne sensible à ce pan de l'histoire. Il est fort regrettable que même au pied levé personne n'ait pris la peine de chercher à former une petite délégation de Chasseneuillais d'autant que nous avons une association "Souvenirs d'école" qui s'occupe de maintenir les échanges entre nos 2 villes.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022.

Cordialement,

Michel MARTIN  
Mauricette SUCHET  
Ingrid VINCENT



## INFOS

## PRATIQUES



## ILS ONT CHOISI

## CHASSENEUIL/BONNIEURE

**MYRIAM CHARLES-ALFRED**  
ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS,  
COACH PARENTAL "Mymy à votre ÉCOUTE"



Installée sur Commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure met à la disposition des familles ses qualités relationnelles et ses conseils professionnels pour les accompagner dans leur parentalité.

- du lundi au vendredi: 9 h/18 h

✉ [my.charlesalfred.coachparental@gmail.com](mailto:my.charlesalfred.coachparental@gmail.com)

☎ 07 49 22 87 52 Pour plus d'informations, consultez

le site web [www.myriam-coachparental.com](http://www.myriam-coachparental.com)

Si vous ressentez un besoin quelconque d'aide, n'hésitez pas à prendre contact

## CHEZ PHILEAS

Parce qu'elle aime les chats, Sally Moss a choisi d'ouvrir une boutique "Chez Philéas" rue Bir'Hacheim à Chasseneuil-sur-Bonnieure. Cette boutique joliment décorée réunit



les réalisations de nombreux créateurs artisanaux, vêtements en lin, sacs, bijoux faits main, tableaux, coussins, trousseaux, miroirs, savons, bougies ou encore de la marmelade et des oursons en modèle unique, sans oublier de nombreux objets de décoration. Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 17 h sans interruption.

Facebook: Chez Philéas

**ANDREÏ ET MEDA VILCU**  
MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES


Depuis le 6 septembre 2021, deux nouveaux massagers kinésithérapeutes sont venus renforcer l'offre de santé sur notre commune. Originaires de Roumanie, Andrei et Meda Vilcu ont officié dans des cabinets en Auvergne et en Charente-Maritime avant de choisir la commune

de Chasseneuil-sur-Bonnieure pour installer leur propre cabinet au 6 rue de la Gare. Andrei et Meda vont se partager entre les soins au cabinet, les soins à domicile, les soins en balnéo et les soins à l'EHPAD "le Fil d'Argent".

Lors de leur venue sur notre commune en avril et mai dernier, Mathilde Marjollet Prevotel et M. le Maire avaient réussi à les convaincre de choisir notre commune. Pour permettre que cette installation soit finalisée, le Conseil Municipal a voté, lors de sa séance du 7 juillet 2021, une aide à l'installation consistant en la prise en charge de 6 mois de loyer au motif de la désertification médicale.

Nous vous rappelons que Marie-Hélène Flament est, elle, installée depuis plusieurs années au 75 avenue de la République.

L'offre actuelle des 3 massagers-kinésithérapeutes de notre commune devrait ainsi permettre à nos concitoyens de voir les temps d'attente pour la prise de rendez-vous après prescriptions médicales diminuer pour leur plus grand bien.

**CLEAN SERVICES +**

Situé à Chasseneuil-sur-Bonnieure, la société Clean services + propose des services d'entretien pour les professionnels et les particuliers:

- Travaux de désinfection: ménage, entretien de bureaux, nettoyage moquettes, vitrerie...
- Ramonage, repassage à emporter, petits travaux de bricolage, lessivage murs, plafonds, destruction de nids de frelons guêpes...

Contact: M. Ducongé David

☎ 06 76 55 51 66 (toute la journée)

☎ 05 53 56 49 58 (de 9 h à 12 h)

✉ [cleanservicesplus16@gmail.com](mailto:cleanservicesplus16@gmail.com)



**Mairie / 05 45 39 55 36**

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
Courriel: [mairie@chasseneuil.fr](mailto:mairie@chasseneuil.fr)  
site: <http://www.chasseneuilsurbonneure.fr>

**Point Infos Tourisme / Maison des Associations 05 45 39 60 71**

22 rue Bir'Hacheim  
Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
Samedi de 9 h 45 à 12 h

**Espace France Services / 05 45 95 50 40**

84 avenue de la République  
Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h à et de  
14 h à 17 h 30  
Samedi de 10 h à 12 h

**La Poste / 05 45 22 87 13**

Lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de  
13 h 30 à 16 h 30,  
Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h,  
de 9 h à 12 h

**Gendarmerie / 05 45 39 50 06**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12 h  
Mercredi, samedi de 14 h à 19 h  
En cas d'urgence, hors de ces horaires,  
contactez la brigade  
de Roumazières 05 45 71 30 02 ou  
composer le 17.

**Maison de la petite enfance**

"Les p'tits drôles"

**05 45 69 77 29 / 06 12 97 35 92**

Sera ouverte sur les temps scolaires

**RELAIS PETITE ENFANCE**

Lundi et jeudi de 9 h à 12 h

**PERMANENCE**

lundi de 13 h à 17 h et de 13 h à 15 h le jeudi

**LAEP (Lieu Accueil Enfant Parents):**

Jeudi de 15 h à 17 h

**HALTE-GARDERIE**

Mardi de 8 h 30 à 17 h

[francoise.vincent@charente-limousine.fr](mailto:francoise.vincent@charente-limousine.fr)

**CALC (centre de loisirs) / 05 45 39 58 64**

ou pendant les vacances d'été

au 06 73 46 04 59

Courriel: [calc16@laposte.net](mailto:calc16@laposte.net)

Site internet [www.calc16.fr](http://www.calc16.fr)

Ouverture le mercredi, petites vacances et  
été de 7 h 30 à 18 h 30

**Bibliothèque (association Papyrus) / 05 45 22 79 74**

Courriel: [bibliotheque@chasseneuil.fr](mailto:bibliotheque@chasseneuil.fr)

Lundi de 14 h à 16 h

Mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et  
de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h

**Maison Départementale des Solidarités (MDS) / 05 16 09 51 06**

Le Mas des Champs

du lundi au samedi de 10 h à 12 h et  
de 14 h à 17 h 30

**Maison de la résistance et salle d'exposition Michel Bourdareau / 05 45 39 60 71****Déchetterie / 05 45 39 94 49****Calitom: 0 800 500 429**

Ouvert de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h

Fermée le mardi toute la  
journée et le mercredi  
matin



## INFOS

# SANTÉ



<b>MÉDECINS GÉNÉRALISTES</b>	
Dr PERRAULT Denis	05 45 39 51 05
Dr CHANGEUR PENICAUD	05 45 63 54 54
Dr CHES BELL Elielsi	05 45 68 35 70
Dr MORANGE Pascal	05 45 39 69 70
<b>PHARMACIES</b>	
Pharmacie BREVIERE	05 45 39 55 40
Pharmacie de l'Église	05 45 39 50 37
<b>PSYCHOLOGUE-CLINICIENNE</b>	
Sandrine SEGALINI	06 21 96 93 98
Julie TRICARD	07 69 60 64 67
<b>HYPNOTHÉRAPEUTE</b>	
Pascale SIMON	07 55 41 43 80
<b>DENTISTES</b>	
Frouin, Ladrat, Betizeau	05 45 39 50 56
<b>OPTICIEN</b>	
Florence THOS	06 22 29 77 65
<b>ORTHOPHONISTES</b>	
Lucie Le Faou/Céline Pot	05 45 95 34 62
<b>MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE</b>	
Marie-Hélène FLAMENT	05 45 90 80 92
Meda et Andreï VILCU	06 31 41 34 65
<b>OSTÉOPATHES</b>	
Stacy EVEILLARD/Marlène FAURE	06 45 08 56 11
<b>PODOLOGUES-PÉDICURES</b>	
Anne MEAR/Sylvain VIGIER	
Nolwen GOMES	05 45 39 53 40
<b>AUDIOPROTHÉSISTE</b>	
M. BRETOUX	05 45 90 50 06
<b>NATUROPATHE</b>	
Sophie ROULLET	06 04 41 28 90
<b>DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE</b>	
Virginie PREAU-GUILLOTEAU	06 50 07 11 19
<b>SAGE FEMME</b>	
Mathilde Marjolle-Prévotel	06 23 88 25 59
Laëticia Auney	06 40 94 81 19
<b>CABINETS INFIRMIERS</b>	
M <sup>mes</sup> Couvidat, Lavauzelle, Fortin, Dunoussaud, Mercier, Bosmann,	05 45 95 33 65
M <sup>mes</sup> , MM Barret, Boulaie, Gayou, Payoux, Kadar	05 45 69 14 31
<b>AMBULANCES</b>	
Ambulances Montbronnoises	05 45 39 51 49
SAS Dupé Frères (BATAILLE)	05 45 39 64 11
<b>POMPES FUNÈBRES</b>	
SAS Dupé frères	05 45 39 64 11
M. RIVET	06 71 57 59 13
<b>HÔPITAL DE JOUR INFANTO JUVÉNILE</b>	05 45 37 62 62
<b>VÉTÉRINAIRES</b>	
Clinique vétérinaire PHOENIX	05 45 39 50 31
Selarl EXAVET (équidés)	05 45 92 32 87
Vétérinaires de Haute-Charente	05 45 94 15 20

## URGENCES

Numéro d'appel d'urgence	112
SAMU	15
Pompiers	18
Police Secours	17
Sourds et malentendants	114
Violences personnes âgées	3977
Violences femmes infos	3919
Violences enfants en danger	119
Gendarmerie	05 45 39 50 06 05 45 71 30 02
Pharmacie de garde	3915

## CONTACT

## MAIRIE

→ [www.chasseneuilsurbonnaire.fr](http://www.chasseneuilsurbonnaire.fr)  
[mairie@chasseneuil.fr](mailto:mairie@chasseneuil.fr)



→ FACEBOOK

Commune de  
Chasseneuil sur Bonnaieure

**05 45 39 55 36**

Du lundi au vendredi :  
8 h 30 à 12 h / 13 h 30 à 17 h

→ Point infos Tourisme **05 45 39 60 71**  
Maison des Associations

Du mardi au vendredi : 10 h-12 h / 14 h-17 h 30  
Samedi matin : 9 h 45-12 h 00

→ Espace France Services

**05 45 95 50 40**

Du mardi au vendredi :  
10 h-12 h / 14 h-17 h 30  
Samedi matin : 10 h 00-12 h 00